

Procès-verbal de la réunion du conseil d'administration de l'asbl FVWB du MARDI 8 OCTOBRE 2019 à BEEZ

Présents :

Président : Olivier Dulon

Administrateurs : D. Van Daele , D. Reterre, F. Fossepré, P. Schmets, F. Vandembenden,
A.M Habets, Davaux E.

Responsables cellules : Valentin B, Didembourg C, Loppe M.

Invités permanents : Achten P, Van Bever D, Gruselin R, Didembourg M

Excusé : Van Der Vorst P

Informations et suivi de différents dossiers.

- Informations sur le Projet de décret portant sur le mouvement sportif organisé en Communauté Française.

- D. Van Daele insiste sur l'importance de l'Art.17 traitant des indemnités de formation et de l'Art.34 qui prévoit les subventions de fonctionnement.

- Précisions sur la mise en place de la Commission Interfédérale du Corps Arbitral Francophone (CICA.F.be). La FVWB fait partie de cet organisme et sa représentante est Madame BOULANGER.

- Retour sur les Assises du Volley qui se sont déroulées le 7 septembre.

Chaque atelier ayant remis son rapport de synthèse, un résumé de toutes les idées émises va être finalisé afin de mettre en place certaines demandes et de les intégrer dans le prochain plan-programme.

- Présentation de l'activité de la Sélection FVWB Filles 2004-2005 qui aura lieu du 29/10 au 1/11 au Centre Sportif de Spa. Stage + accueil de l'équipe Nationale Lituanienne.

- Une formation pour les coachs de niveau A et B aura lieu les 20-21 et 22 décembre prochains ainsi que 2 clinics gratuits en juin et décembre 2020.

- E. Davaux fait un bref compte-rendu de la réunion du 2 octobre dernier relative au règlement juridique. Après réception des remarques éventuelles sur les options prises lors de cette réunion, le règlement juridique sera transmis aux membres du CA afin que ce dernier prépare la proposition en vue de la prochaine A.G.

Cellule Communication.

B. Valentin estime qu'une partie de l'article 465 de notre ROI est complètement inadapté aux changements effectués via le portail et devra certainement être modifié lors d'une prochaine AG.

Il propose en attendant que l'on puisse admettre qu'une demande de changement puisse aussi être faite par le responsable des rencontres du club sachant que l'email de confirmation parvient déjà et restera aussi au président et secrétaire du club mais en plus l'email sera adressé au responsable des rencontres.

Pas d'unanimité pour cette demande. Il est donc décidé de poursuivre la saison sans rien changer au fonctionnement actuel. Une proposition de modification sera faite pour traduire cette demande dans le ROI lors d'une prochaine AG.

Cellule Arbitrage

L'utilisation de la tablette et de Volley spike en championnat se passe très bien.

Quelques petits problèmes avec la Ligue B Dames pour la récupération des équipes.

L'évolution du score des rencontres se retrouve sur « live score » si la salle est équipée de Wifi.

La version de Volley spike utilisable pour la rencontre « Réserve » existe mais n'est pas utilisée actuellement.

Le problème du manque d'arbitres disponibles est toujours d'actualité surtout au niveau des jeunes qui ne sont pas toujours disponibles vu leurs différentes activités.

Un document a été réalisé pour l'unification des frais d'arbitrage pour les différentes activités comme les tournois et les matchs amicaux.

Le responsable relate toutes les actions menées pour recruter des nouveaux arbitres mais malheureusement, il reconnaît que c'est beaucoup d'investissement et de travail pour peu de résultats concrets sur le terrain.

En ce qui concerne les contrats et le travail associatif, la FVWB est en ordre vis-à-vis de la législation. Reste à régler le cas des arbitres FVWB prestant en VB. Une démarche va être faite pour pouvoir intégrer ces prestations dans notre base de données.

Cellule Rencontre.

Discussion sur les différents documents reçus pour les finales Francophones et Nationales.

Quelques modifications doivent être intégrées aux textes présentés comme par exemple l'utilisation du support informatique.

Discussion sur la possibilité d'utiliser la tablette pour certaines compétitions comme les interprovinces, les finales francophones et nationales. Avis assez divergents à ce sujet.

P. Achten soulève le problème de l'identification des différentes équipes d'un même club en championnat VB et FVWB. Chacun s'accorde pour dire qu'effectivement ce qui avait été prévu n'a pas été complètement respecté.

Pour le 1^{er} novembre, M. Loppe se charge de faire la réorganisation des équipes par club engagées en VB et FVWB.

D. Van Bever intervient pour dénoncer la nouvelle façon de travailler pour l'homologation des salles. Il rencontre d'énormes problèmes avec plusieurs terrains dans son entité et estime que les normes sont trop drastiques et que les délais pour la mise en conformité sont trop courts.

Le CA entend la remarque mais souligne que l'homologation n'avait plus été faite de cette façon depuis longtemps et qu'il fallait bien tenter d'améliorer l'état de certaines salles afin d'avoir une certaine uniformité.

Les invités permanents et les responsables de cellule quittent la séance.

1. Demande de dérogation pour l'homologation des salles

- Academy de Police de Jurbise : éclairage insuffisant : **dérogation accordée jusqu'au 31/12/2019**
- VC Rempart Nalines : problème d'éclairage : **revoir la salle car incident lors de la visite.**
- RADS La Louvière : problème d'espace + éclairage : **dérogation jusqu'au 30 juin 2019 puis refus d'homologation pour cette salle à partir du 1^{er} juillet 2020.**
- Grivegnée : problème de sol (arrachement total prévu ?). Demande homologation pour la salle de réserve qui se trouve à Bressoux : **dérogation accordée jusqu'au 30 juin 2020 .**

2. Suivi de la gestion budgétaire.

Le trésorier répond aux différentes questions et donne des explications pour certains postes.

3. Demande carte de coach KOROTKOV D (art 316.7)

E Davaux quitte la séance

Analyse du document remis (mail de la Fédération Estonienne attestant la qualité de joueur international)

Décision : demande d'un historique sur le parcours de l'intéressé et d'un engagement à suivre la formation pour l'obtention de la carte de coach « basic » avant de délivrer la carte demandée.

4. Relation entre VB et la ligue

- Le CA s'étonne de la manière dont les contacts évoluent. Il n'a pas pu se positionner de manière démocratique. Et n'est pas d'accord avec la procédure suivie.
- Le CA s'étonne de l'arrêt du groupe de travail de la réforme de la compétition dans lequel se trouve Fabrice Fosseprié, Eric Davaux et Michel Loppe. Une réunion était prévue fin août et a été annulée. Depuis, plus rien et plus aucune nouvelle de Johan Somers.

Intervention de P. Schmets .

« Notre CA a rencontré G. Juwet et le médiateur le 26/06/2019 à l'Axis Park. Au terme d'un échange d'idées et de discussions, nous leur avons donné mandat pour converger vers un accord.

D'autres réunions similaires ont eu lieu entre G. Juwet et le médiateur avec VV et la ligue.

Lors de la réunion du 26/6, la chronologie des futures interventions furent précisées :

- *Mandat pour avancer dans les discussions et permettre de finaliser un accord avant le 5/7/2019 entre VB et la ligue avec convergences des avis émis par les différentes parties prenantes (FVWB – VV – VB – la ligue).*
- *Le 05 juillet, G. Juwet devait prendre contact par téléphone (après réunion de convergence entre VB et la ligue) avec les présidents des 2 ailes (FVWB → Dulong O et VV → J-P Debuysher), ce qui fut réalisé pour s'orienter vers un accord.*
- *Une médiation n'est jamais facile, il faut gérer certains compromis dans un état d'esprit positif.*
- *Il était convenu qu'un climat de confiance devait permettre de signer un accord et ne pas reporter à des nouvelles négociations → d'où la notion de mandat et contacts entre les présidents le 5/07*
- *A cette date, le protocole d'accord fut signé.*
- *A noter que durant l'été, il y a eu des échanges de mails entre les différentes parties »*

5. Rectification du ROI.

Suite à un courrier reçu de Monsieur Carlier signalant des erreurs dans la retranscription du ROI du 1/7/2019, les modifications sont intégrées vu la pertinence des remarques.

(voir document en annexe)

6 . Divers

F. Vandembenden fait que remarquer que nos statuts doivent être adaptés suite aux changements intervenus dans le code des sociétés. Il fait aussi remarquer que le registre UBO n'est pas en ordre. Le CA le charge de faire le nécessaire.

Fin de la réunion : 23 h 15.

A.M HABETS

Secrétaire FVWB